



INSTITUT SAINT-MICHEL VERVIERS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

TROISIÈME DEGRÉ

AVERTISSEMENT AUX ELEVES

Vous voici arrivés au seuil de la dernière étape de vos études secondaires !
Vous devez aujourd'hui faire le choix d'une nouvelle orientation d'études.
Ce choix est important car il vous engage pour les deux dernières années de l'enseignement secondaire.

Idéalement, ce choix doit être conditionné par vos projets de vie future.
Poursuivrez-vous un cycle d'études supérieures ? Si oui, de quel type ?
Désirez-vous plutôt acquérir une qualification spécifique qui vous permettra de vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle ? Si oui, dans quel secteur ?

En l'absence de projets précis, il faut faire le choix d'une formation la plus générale possible. Vous conserverez ainsi le plus grand nombre de possibilités pour votre orientation future.

Quels que soient vos projets, les choix à faire exigent de votre part une réflexion attentive.
Pour vous aider à les formuler, vous trouverez, dans ces quelques pages, les différentes possibilités de formation que propose l'Institut Saint-Michel en qualification.



Projet éducatif de l'Institut

"Prendre le temps de construire l'avenir de vos enfants."

Depuis plus d'un siècle, chaque matin, l'Institut Saint-Michel accueille des centaines d'étudiants et d'étudiantes.



Prendre le temps d'éduquer,
en faire des adultes responsables,

telle est sa mission.

Former l'homme de demain,
ouvrir l'esprit et le cœur.

Rendre curieux et créateur, compétent et volontaire.

Les former par une pédagogie active et rigoureuse,
personnalisée et exigeante,

c'est la tradition lasallienne
des Frères des Ecoles Chrétiennes
et de ses équipes d'enseignants.



Apprendre à vivre avec soi-même,
devenir fraternel et solidaire.
Forger des personnalités équilibrées
dans toutes leurs dimensions,
capables de rendre demain
le monde plus juste et plus humain,

telle est sa vocation.

Éveiller au silence, à la lumière intérieure,
à la fidélité, à la tendresse.

Distinguer le beau et le vrai.

Leur révéler leur dignité d'homme

appelé à passer sur l'autre rive

à la suite de Jésus-Christ,

vivre de l'Évangile et de Sa parole,

tel est notre engagement d'éducateur chrétien.



Prendre le temps de construire l'avenir avec les jeunes,
voilà notre défi pour le temps présent.

Celui de les impliquer,
de compter sur leur complicité,
d'oser leur faire confiance,
avec leurs parents et leur maîtres,
de les rendre responsables
de leur propre formation intellectuelle et spirituelle.



Projet éducatif de l'Institut "L'Institut Saint-Michel, une école au service des jeunes."

*Parce que les familles attendent beaucoup de l'école,
à Saint-Michel, nous vous garantissons :*

⌘ **Une collaboration étroite avec les parents,**

parce que nous croyons que les jeunes méritent plus que jamais, dans le monde d'aujourd'hui, des éducateurs qui fassent oeuvre commune.

⌘ **Une prise en charge réelle de chaque élève** dans les difficultés rencontrées dans sa carrière d'étudiant,

parce que nous croyons que chaque enfant a en lui un projet à orienter, un devenir à réaliser, selon un cheminement qui lui est personnel.

⌘ **Une ambiance de discipline, exigeante parfois,**

parce qu'elle nous semble une condition nécessaire à la formation de l'esprit et du cœur.

⌘ **Une volonté de dialoguer** avec tous les partenaires de la communauté scolaire,

parce que chacun est un révélateur pour l'autre et que la communauté ne se crée que dans l'écoute et l'accueil de tous.

⌘ **Un engagement et une participation de tous**, jeunes et adultes, au service d'un projet éducatif chrétien,

parce que notre Institut est avant tout un lieu où se vivent et s'épanouissent les valeurs évangéliques.

Nos objectifs sont les vôtres !

Avec vous, nous pouvons assurer à votre enfant :

- ◆ **une formation intellectuelle sérieuse et équilibrée ;**
- ◆ **une éducation chrétienne qui en fera demain un adulte responsable.**



Structure générale de l'enseignement secondaire organisé à Saint-Michel

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL OBTENTION DU CEB				
PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES DE FORMATION COMMUNE				
E N S E I G N E M E N T S E C O N D A I R E	D · O B S E R V É A T I O N	PARCOURS	ACTIVITÉS AUX CHOIX	
		Immersion anglaise Parcours classique Football	Expression-communication en anglaise Latin AC Français: projet "Voltaire" Mathématiques « plus » Informatique Activités artistiques Activités scientifiques Multisports Remédiations en français et mathématiques Socio-économie	
	TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES			
	D · O R I E N T A T I O N	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de QUALIFICATION
		Sciences Sciences économiques Latin Immersion anglaise Langues modernes 1 - 2 Anglais - Néerlandais - Allemand	Sport-études : football Informatique (immersion anglaise possible) Langues modernes 1 - 2 Anglais - Néerlandais - Allemand	En 3e, Techniques sociales et d'animation En 4e, Technicien/ne en comptabilité Animateur/trice
CINQUIÈME et SIXIÈME ANNÉES				
	D E T E R M I N A T I O N	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de QUALIFICATION
		Mathématiques Sciences économiques Latin Sciences : Biologie - Chimie - Physique Immersion anglaise	Sport-études : football Informatique (immersion anglaise possible)	Technicien/ne en comptabilité Animateur/trice
		<i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)</i>	<i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)</i>	<i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) Certificat de qualification</i>
<i>Aptitude à accéder à l'enseignement supérieur</i>				



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITE

La formation de **Technicien(ne) en comptabilité** telle que définie dans les travaux de la Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (CCPQ) vise à rendre l'élève efficace dans l'exercice de sa profession d'aide-comptable.

Cette formation vise en plus à :

- assurer l'intégration dans la vie professionnelle ;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels et généraux nécessaires pour la poursuite d'une formation ;
- promouvoir la mobilité professionnelle par l'acquisition d'une bonne formation de base et le développement d'attitudes positives à l'égard des changements professionnels et technologiques.

Cette orientation s'adresse donc aux élèves qui veulent être formés aux techniques modernes de comptabilité et de gestion des entreprises et qui cherchent une voie plus rapide vers l'emploi par une formation sérieuse et adaptée à l'évolution économique et sociale actuelle, mais aussi à ceux qui désirent poursuivre des études supérieures orientées vers certains secteurs spécifiques.

Grille horaire hebdomadaire	5 ^e	6 ^e
-----------------------------	----------------	----------------

1 FORMATION COMMUNE

Religion	2 h	2 h
Education physique	2 h	2 h
Langue maternelle	4 h	4 h
Formation historique et géographique	2 h	2 h
Formation sociale et économique	2 h	2 h
Formation scientifique	2 h	2 h
Mathématiques	2 h	2 h
Langue moderne I - anglais	2 h	2 h
	18 h	18 h

2 FORMATION AU CHOIX

Option de base groupée		
Questions économiques, juridiques et sociales	-	3 h
Techniques comptables et outils de gestion	8 h	-
Gestion informatique	4 h	-
Exercices pratiques de comptabilité et gestion informatisée	-	7 h
Activités d'insertion professionnelle	-	2 h
Langue moderne I - anglais	2 h	2 h
Langue moderne II - néerlandais	2 h	2 h
	16 h	16 h

Total	34 h	34 h
--------------	-------------	-------------



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITE

Les objectifs de cette formation visent la compréhension des mécanismes comptables, économiques et juridiques liés à l'entreprise et à la vie quotidienne.

La formation en informatique est envisagée dans la perspective de son utilisation fonctionnelle en tant qu'outil de gestion.

La formation en mathématique et en langues est strictement orientée en fonction des applications concrètes s'inscrivant dans le contexte de la vie d'une entreprise.

Pour information, depuis l'année scolaire 23-24, cette formation commence en 4^e année suite à la réforme du nouveau parcours de l'enseignement qualifiant (PEQ). Elle peut aussi être suivie à partir de la 5^e année suite à une réorientation venant de l'enseignement de transition ou d'autres secteurs de l'enseignement qualifiant.

Une option ouverte sur le monde social et économique

L'option technicien en comptabilité est une orientation d'étude qui intègre de multiples activités d'ouverture sur le monde de l'entreprise et sur la société en général : visites d'entreprises et d'institutions politiques (Parlements national et européen), exposés de praticiens (notaires, banquiers...)... ; contacts individuels avec les entreprises, cours d'insertion professionnelle, formation à l'emploi ; découverte des réalités sociales (analyse de l'environnement socio-économique de l'arrondissement de Verviers, les relations Nord-Sud, contacts avec des ONG)...

Perspectives d'études ultérieures :

- bachelier en comptabilité
- bachelier en commerce extérieur
- bachelier en informatique
- bachelier en sciences juridiques
- bachelier en secrétariat et en langues modernes
- bachelier en soins hospitaliers
- bachelier instituteur primaire ou préscolaire
- bachelier en sciences économiques
- master en sciences commerciales

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

ANIMATEUR / ANIMATRICE

Le métier d'Animateur/Animatrice est apparu dans les années 70. La diversité en est sans doute une des caractéristiques essentielles : diversité des groupes et des personnes auprès desquels il s'exerce, diversité des lieux dans lesquels il s'exerce (centres culturels, maisons de quartier, centres de jeunes, écoles de devoirs, accueil extra-scolaire, mouvements de jeunesse, centres sportifs, maisons de retraite...), diversité des activités qu'il recouvre (culturelles, socioculturelles, économiques, sociales, touristiques, d'insertion, éducatives, ludiques, artistiques, créatives, sportives, théâtrales, musicales ...), diversité des techniques d'animation et de communication, diversité des capacités requises.

Grille horaire hebdomadaire

5^e

6^e

1 FORMATION COMMUNE

Religion	2 h	2 h
Education physique	2 h	2 h
Langue maternelle	4 h	4 h
Formation historique et géographique	2 h	2 h
Formation sociale et économique	2 h	2 h
Formation scientifique	2 h	2 h
Mathématiques	2 h	2 h
Langue moderne I - anglais	2 h	2 h
	18 h	18 h

2 FORMATION AU CHOIX

Option de base groupée		
Psychologie appliquée (relations humaines)	4 h	4 h
Expression plastique	2 h	2 h
Expression orale	2 h	2 h
Expression corporelle	4 h	4 h
Activités d'insertion professionnelle	4 h	4 h
	16 h	16 h

Total

34 h

34 h

Cette formation :

- ⇒ s'adresse à des jeunes qui ont le sens de l'ouverture au monde et aux autres, qui sont intéressés par la prise en charge de groupes divers et pour qui l'animation des loisirs représente un créneau porteur d'avenir ;
- ⇒ permet la découverte du métier par des mises en situation de responsabilité et de prise d'initiative dans des projets correspondant aux besoins exprimés par les partenaires professionnels de divers secteurs d'animation
- ⇒ assure l'acquisition des compétences de base de l'animation (compétences minimales décrites par les représentants de milieux professionnels concernés) ;
- ⇒ favorise la maturation des choix professionnels et des choix d'étude qui en résultent sur base d'expériences vécues en stage ou lors des activités d'insertion professionnelle ;
- ⇒ permet l'accès aux 7^e Techniques de qualification spécifiques à l'animation socio-sportive ou socio-culturelle.

Depuis l'année scolaire 23-24, cette formation commence en 4^e année suite à la réforme du nouveau parcours de l'enseignement qualifiant (PEQ). Elle peut aussi être suivie à partir de la 5^e année suite à une réorientation venant de l'enseignement de transition ou d'autres secteurs de l'enseignement qualifiant.



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

ANIMATEUR / ANIMATRICE

Psychologie appliquée :

Outre les éléments de psychologie proprement dite (développement de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, psychologie sociale), le cours de psychologie appliquée aborde les notions de Communication, Relation, Déontologie, Législation et s'articule autour de ces quatre axes.

Le cours est basé sur des réalités professionnelles concrètes et est établi en liaison avec les autres cours de l'option groupée (Techniques d'animation et activités d'insertion professionnelle).

Techniques d'animation :

La finalité de ce cours est d'expérimenter, d'adapter, de transférer et d'intégrer des techniques de natures différentes dans des activités adaptées à la diversité des situations et des publics.

Il vise quelques acquis incontournables : notions de politiques d'animation socio-culturelle - méthodologie du projet - inventaire, descriptif, classification, organisation et gestion d'activités d'animation - travail en équipe - éducation à la sécurité y compris le Brevet Européen des Premiers Secours.

Le cours aborde au minimum quatre activités de natures différentes : activités culturelles, d'éducation permanente, ludiques et récréatives, d'expression musicale, d'expression plastique, artisanales, d'expression corporelle, sportives, d'intégration sociale (aller au restaurant, utiliser les transports en commun, participer aux fêtes intergénérationnelles,...) axées sur les techniques audio-visuelles et multimédia,...

Activités d'insertion professionnelle :

Le programme de ce cours prévoit un module d'accueil (projet personnel, projet professionnel, projet de formation ...), une préparation aux stages (objectifs poursuivis, modalités d'organisation ...), des séminaires (accompagnement pédagogique de l'élève, travail de groupe entre élèves et professeurs, développement d'une stratégie dynamique d'interdisciplinarité et de complémentarité entre la formation en stage et la formation à l'école), des mises en situations professionnelles, une analyse réflexive sur différents thèmes (transversaux, disciplinaires, en lien avec les stages ...) et des activités d'intégration.

Stages :

Le programme de l'option prévoit un minimum de 160 heures de stages, réparties sur les deux années.

Ils sont obligatoires pour tout élève s'inscrivant dans l'option et permettront aux étudiants de prendre contact avec le monde professionnel.

Ils se dérouleront tant pendant qu'en dehors des semaines ou des heures habituelles de cours, selon des modalités qui seront précisées en début d'année scolaire et qui respecteront les prescrits suivants :

- au moins un stage groupé de cinq jours consécutifs (40 périodes) ;
- sur l'ensemble des stages organisés, les élèves seront nécessairement mis dans au moins deux situations d'animation différentes : soit par la nature de l'activité support d'animation, soit par la nature du public pris en charge au cours de l'animation.

Les lieux possibles de stages sont très diversifiés : centres culturels, mouvements d'éducation permanente, maisons de quartier, centres de jeunes, terrains d'aventures, ludothèques, écoles de devoirs, centres d'accueil extra-scolaire, mouvements de jeunesse, bibliothèques, centres de vacances, maisons de repos, clubs de loisirs pour personnes âgées...



Enseignement technique de qualification

Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) et Certificat de Qualification (CQ6)

TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITE

ANIMATEUR / ANIMATRICE

La matière est régie par l'Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire. Le Décret du 26 mars 2009 participant à la revalorisation de l'enseignement qualifiant par le renforcement du caractère obligatoire des épreuves de qualification en lien avec un profil de formation a apporté des modifications à l'Arrêté royal en ce qui concerne le CQ6.

En bref :

- Le conseil de classe délibère de la réussite de l'année (CESS) en tenant compte des cours généraux et de l'ensemble de la formation qualifiante. Le conseil de classe se met dans la position de l'enseignant qui statue sur les compétences acquises en vue de la réussite de l'année.
- Le jury de qualification délibère de la réussite de la qualification (CQ6) sur base de l'ensemble de la formation qualifiante. Le jury de qualification se met dans la position d'un employeur qui engage.
- Les épreuves qui vérifient la maîtrise des compétences de la formation qualifiante sont obligatoires. Elles sont les mêmes pour le conseil de classe et pour le jury de qualification.
- Dès lors, dans son parcours scolaire, l'élève sera confronté à des situations d'intégration professionnellement significative (SIPS), à valeur certificative. Ces SIPS sont des étapes obligatoires dans le parcours de formation de l'élève. Pour faire face aux SIPS, l'élève devra exercer des compétences du profil de formation et mobiliser des ressources disciplinaires (connaissances, procédures, techniques, attitudes...).
- On peut obtenir le CESS et pas le CQ6 ou, à l'inverse, le CQ6 et pas le CESS.




L'Institut Saint-Michel,
une école où il fait bon vivre.

L'Institut Saint-Michel,
une école ouverte sur le monde.

A l'Institut Saint-Michel,
travailler heureux, c'est contagieux.

Institut Saint-Michel
Enseignement secondaire
rue du Collège 126
4800 Verviers

 087/39.46.50

Site Internet : www.saintmichelverviers.be



Adresse courriel : direction_gt@saintmichelverviers.be